

Communiqué de presse
POUR DIFFUSION IMMÉDIATE

L'ENTREPRENEURIAT AUTREMENT
Lancement d'une nouvelle initiative pour soutenir les
femmes entrepreneures à temps partiel

Shawinigan, le 9 octobre 2018 – L'honorable François-Philippe Champagne, ministre de l'Infrastructure et des Collectivités et député de Saint-Maurice-Champlain annonçait aujourd'hui un nouveau projet à portée provinciale intitulé ***Entreprendre au féminin autrement*** qui sera mené par la SADC Centre-de-la-Mauricie. Cette initiative, financée dans le cadre du Programme de promotion de la femme de Condition féminine Canada, vise à mieux soutenir les entrepreneurs et particulièrement les femmes qui mènent des activités entrepreneuriales à temps partiel, un phénomène qui demeure méconnu et peu documenté au Québec.

En effet, l'objectif de ce projet d'une durée de 36 mois est d'identifier les défis et enjeux vécus par les entrepreneures à temps partiel afin d'adapter les programmes et outils d'accompagnement existants pour mieux y répondre, et ce, en collaboration avec les organismes et ministères offrant des programmes d'aide à l'entrepreneuriat.

L'ENTREPRENEURIAT À TEMPS PARTIEL, QU'EST-CE QUE C'EST ?

Aux fins de ce projet, l'entrepreneuriat à temps partiel est défini comme étant une combinaison d'activités. Une entrepreneure à temps partiel est donc une personne qui partage son temps entre un emploi et un ou des projets qui lui rapporte(nt) un revenu d'appoint (sous forme de travail autonome ou autre forme d'entreprise). Qu'il s'agisse d'un « sideline », d'un « à côté », d'une microentreprise ou autre, tous les cas de figure seront considérés. L'important, c'est que l'activité entrepreneuriale ne soit pas la principale occupation, qu'elle représente une activité secondaire. Ce projet s'intéresse aussi aux femmes qui consacrent le reste de leur temps aux soins de la famille et/ou qui sont sans emploi.

« Sur le terrain, on constate que la réalité du marché du travail et de l'entrepreneuriat change. Il y a de plus en plus d'individus qui mènent des activités entrepreneuriales à temps partiel et nous constatons que ce phénomène semble toucher davantage les femmes. Selon nous, c'est important non seulement de s'intéresser à cette nouvelle réalité, mais d'en tenir compte dans les services que nous offrons. » soutient le directeur général de la SADC Centre-de-la-Mauricie, monsieur Simon Charlebois. Cette forme d'entrepreneuriat peut maintenir les femmes dans une précarité en rapport à un revenu stable et à l'accumulation d'actifs. Le fait de reconnaître et mieux soutenir l'entrepreneuriat à temps partiel pourrait engendrer un impact très positif sur la sécurité économique de ces femmes.

ENTREPRENEURES À TEMPS PARTIEL RECHERCHÉES

Dans un premier temps, un état de situation de l'entrepreneuriat féminin à temps partiel au Québec sera réalisé afin de démontrer leur réalité et d'établir plus clairement quels sont les défis et enjeux propres qui s'y rattachent et de les documenter. Pour ce faire, des groupes de discussion seront tenus dans trois régions au Québec ayant des profils sociodémographiques différents (région urbaine- Montréal, semi-rurale- Shawinigan et rurale- Thetford Mines) pour aller à la rencontre de femmes entrepreneures à temps partiel et établir un portrait plus précis de leur situation, de leurs enjeux, obstacles et besoins. Des entrevues dirigées auprès de femmes en situation de précarité économique seront aussi réalisées dans ces mêmes régions afin de valider leur vision par rapport à l'entrepreneuriat. La SADC de l'Amiante (Thetford Mines) et Compagnie F (Montréal) joueront un rôle clé comme partenaire local afin d'aider au recrutement des participantes pour la recherche menée sur leur territoire respectif. Pour avoir un portrait complet, une revue des programmes existants et de leurs critères, ainsi qu'une revue de la littérature seront réalisés.

Les premiers groupes de discussion auront lieu à Shawinigan les **23 et 24 octobre** prochains. Pour s'inscrire, les gens doivent contacter la chargée de projet, Véronique Perron au 819 537-5107 poste 211 ou par courriel vperron@sadccm.ca.

Les données ainsi recueillies permettront de lever le voile sur l'entrepreneuriat à temps partiel et de mieux comprendre cette réalité au Québec. Ce portrait de situation servira à sensibiliser les ministères et organisations concernés aux défis et enjeux qui y sont liés afin qu'ils adaptent leurs programmes et outils d'accompagnement existants en conséquence. Une tournée de sensibilisation des partenaires est d'ailleurs prévue à cet effet.

Enfin, la mise en œuvre d'un projet d'expérimentation d'une durée de 12 mois est prévue afin de rendre admissibles une ou des cohortes de femmes entrepreneures à temps partiel à certains programmes ou mesures en collaboration avec des partenaires qui offrent des programmes d'aide à l'entrepreneuriat.

« La société évolue. Les besoins aussi. Et nous devons être au fait de la réalité et des défis auxquels font face les entrepreneures et entrepreneurs d'aujourd'hui. Je suis très fier de l'initiative portée par la SADC Centre-de-la-Mauricie. **Entreprendre au féminin autrement** permettra à tous les acteurs socio-économiques de prendre conscience du phénomène de l'entrepreneuriat à temps partiel, qui semble toucher davantage les femmes, et de penser autrement les politiques, les mesures et les programmes afin que ceux-ci soient adaptés à cette nouvelle réalité. Notre gouvernement est déterminé à faire en sorte que les femmes aient accès à toutes les opportunités pour réussir et aussi, pour faire progresser notre pays. » souligne l'honorable François-Philippe Champagne, ministre de l'Infrastructure et des Collectivités et député de Saint-Maurice-Champlain.

UN PROJET MOBILISATEUR

Plusieurs partenaires sont déjà impliqués et mobilisés pour collaborer à la démarche. Un comité d'exécution, regroupant plusieurs organismes et ministères a déjà été formé. Ces représentants

d'organismes et d'institutions agiront comme relayer d'information dans chacune de leurs organisations et comme source d'information en regard de celles-ci.

Ce comité est composé des organisations suivantes :

- Agence de revenu du Canada
- Banque de développement du Canada
- Compagnie F
- Coopérative de développement régional du Québec
- Desjardins
- Développement économique Canada
- Entrepreneuriat Québec
- Femmessor Québec
- Fonds de développement économique LaPrade St-Maurice
- Conseil de gestion de l'assurance parentale du Québec
- Ministère de l'Économie, de la Science et de l'Innovation
- Pôle de l'économie sociale et Chantier économie sociale
- Futurpreneur Canada
- CAFE Féminin
- Réseau des SADC+CAE du Québec
- Fonds Mauricie (Micro-entreprendre)

À propos de la SADC Centre-de-la-Mauricie

La SADC Centre-de-la-Mauricie est un organisme à but non lucratif qui a été fondé en 1984. Elle a comme mission de mettre en œuvre, de gérer ou de soutenir des projets pour favoriser le développement économique et social de sa collectivité.

- 30 -

Sources :

Sylvie Lavergne
Directrice du développement et des communications
SADC Centre-de-la-Mauricie
819 537-5107, poste 215
Cellulaire : 819 247-2816
slavergne@sadccm.ca

Véronique Perron
Chargée de projet
SADC Centre-de-la-Mauricie
819 537-5107, poste 211
Cellulaire : 819 690-9305
vperron@sadccm.ca